

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 21 MARS 2026

L'An deux mille vingt-six, le vingt-et-un mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué le dix-sept mars 2026 par envoi individuel à chacun de ses membres, s'est réuni à 10h00 à la mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe MÉTAIS, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : M. MÉTAIS Philippe, M. HURTAUD Patrick, Mme PALARDY Elisabeth, Mme GOUSSEAU Océane, M. POCHON Dany, Mme CARTERON Nadège, M. CULOT Sébastien, M. GUILBAUD Gaël, Mme GODIN Ludivine, M. PALARDY Benoît, M. MARTIN Kévin, Mme NEAU Virginie, M. CHAUVET Jean-Louis, Mme PHELIPPEAU Annie, M. BAUDINET Kévin

Absents excusés : M. PLAIRE Christian, Mme DEGREGNY Sandrine, Mme GUÉRIN Réjane, Mme GRIVEAU Aurore

Pouvoirs : M. PLAIRE Christian donne pouvoir à Mme NEAU Virginie, Mme DEGREGNY Sandrine donne pouvoir à Mme GOUSSEAU Océane, Mme GUÉRIN Réjane donne pouvoir à M. POCHON Dany, Mme GRIVEAU Aurore donne pouvoir à Mme CARTERON Nadège

Secrétaire de séance : M. HURTAUD Patrick

ORDRE DU JOUR :

- Élection du maire
- Fixation du nombre de postes d'adjoints
- Élection des adjoints
- Indemnités des élus

**0015-2026 – CRÉATION DES POSTES D'ADJOINTS**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2122-2 et suivants ;

**Considérant** que le Conseil Municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

**Considérant** que le conseil municipal compte 19 membres.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 16 voix pour et 3 voix contre :**

- **DÉCIDE** la création de 4 postes d'adjoints.

Le point à l'ordre du jour relatif à l'indemnité des élus a été examiné. Toutefois, aucune délibération n'a été prise. Ce point sera inscrit de nouveau à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil municipal.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le **Lundi 30 Mars 2026**.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10h45.

Le secrétaire de séance,  
M. Patrick HURTAUD



Le Maire,  
M. Philippe MÉTAIS

